



Chère lectrice, cher lecteur,

Ponctuellement pour la fin de l'année, vous recevez le troisième infomail 2014. Après une courte rétrospective sur les thèmes et activités qui nous ont particulièrement occupé-e-s cette année, cette édition de l'infomail est consacrée à des points centraux, concernant tous deux l'avenir : l'orientation stratégique d'INTERPRET ainsi que le mandat pour la conception et le pilotage du secrétariat fide. En outre, vous trouverez comme à l'accoutumée divers rapports, nouvelles et informations.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

## Aperçu de l'année 2014

Rétrospectivement, les thèmes, activités et points forts suivants ont particulièrement marqué l'année 2014 :

- révision du brevet fédéral et développement du système modulaire ;
- introduction du nouvel examen obligatoire de la langue d'interprétariat ;
- élaboration des bases pour la saisie et l'évaluation des statistiques relatives aux interventions ;
- publication de la brochure « Le TRIALOGUE social – Guide pour une collaboration efficace avec des interprètes communautaires dans le domaine social » ;
- organisation de la journée professionnelle (17 mai) sur le thème « Tendre l'oreille plutôt que de détourner le regard – racisme et courage civil dans le dialogue » ;
- organisation d'événements thématiques en commun avec les services régionaux d'interprétariat (« Outils pour l'assurance qualité » et « Thèmes juridiques »).

En plus de ces points forts et d'autres encore, à propos desquels nous vous avons déjà informé dans des infomails antérieurs, les affaires courantes revêtent également une grande importance. Il s'agit des différentes activités en liaison avec les procédures de qualification (certification, validation des acquis, examens de langue), avec l'assurance qualité et les conseils correspondants offerts par l'office de qualification, ainsi que la maintenance et la mise à jour des plates-formes Internet, la participation à des congrès et à des événements et l'échange continu avec les partenaires, aux différents niveaux requis.

# Association INTERPRET

## Orientation stratégique

Différents développements en cours ou à venir dans le domaine de l'intégration font que la fourchette des activités ainsi que l'orientation stratégique d'INTERPRET changent. Ainsi, nous pouvons citer la médiation interculturelle, qui fera dorénavant partie intégrante du brevet fédéral, ou encore l'ancrage (au moins au niveau théorique, dans le nouveau système modulaire) de l'interprétariat communautaire dans tous les domaines possibles d'intervention, y compris les autorités administratives et judiciaires au sens large du terme, la police et le domaine de l'asile. Au niveau conceptuel, les bases sont posées pour mettre en pratique cet élargissement de l'orientation.

Par ailleurs, un engagement d'INTERPRET dans l'environnement plus diversifié de la communication (interculturelle) est également concevable, voire même nécessaire. L'élaboration d'une offre pour la conception et le pilotage du secrétariat de fide (voir passage correspondant dans cet infomail) va dans ce sens.

Afin de garantir la participation des membres de l'association à ces développements et dans les décisions y relatives, une assemblée extraordinaire des membres a eu lieu le 23 octobre 2014. Les discussions y ont été animées, montrant que les estimations du secrétariat et du comité sont comprises et que l'élargissement d'INTERPRET obtient un important soutien. Dans le cadre d'une votation consultative, une large majorité des membres a donné au comité le mandat de réviser les statuts de l'association et de les présenter à la prochaine assemblée ordinaire des membres, le 11 juin 2015, pour adoption.

■ [Procès-verbal assemblée extraordinaire \(pdf\)](#)

## Secrétariat de fide

En 2009, sur mandat de l'Office fédéral des migrations ODM, un « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrant-e-s » a été établi. Pour la mise en œuvre de ce concept, un projet a ensuite été lancé : *fide | Français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer* (voir [www.fide-info.ch](http://www.fide-info.ch)).

La première phase du projet fide, qui s'est terminée en été 2012, mettait l'accent sur le développement de cours de langue spécifiques à des groupes cibles et orientés sur l'action, ainsi que sur l'élaboration d'instruments didactiques pour les formateurs/trices en langue. Dans la deuxième phase du projet fide, le développement d'une formation pour les formateurs/trices fide, d'une évaluation de langue fide et d'un passeport des langues fide sont prévus, ainsi que la conception et le pilotage d'un secrétariat pour la réalisation de fide.

Ce dernier a donné lieu à un appel d'offres public, le 25 juin. Il s'agit d'un projet pilote, limité à fin 2016. Au cours des deux prochaines années, les bases (concepts, manuels, etc.) devront être élaborées, les structures développées et l'exploitation du secrétariat fide devra être testée. Suite à cela, l'ODM prendra une décision quant à la forme définitive à adopter.

L'appel d'offres a été fait pour les deux domaines d'activité « Information et communication » ainsi que « Formation des formateurs et formatrices en langue dans le domaine de l'intégration ». L'éventail des tâches de ces deux domaines d'activité présentent de nombreux parallèles avec les domaines d'activité actuels d'INTERPRET (centre de compétence et office de qualification).

En accord avec le comité, INTERPRET a fait, en groupe soumissionnaire avec IDEA et medialink, une offre pour le secrétariat de fide. Le comité et le secrétariat sont persuadés qu'un appui plus large et un engagement plus diversifié dans le domaine des langues et de la communication seront profitables à INTERPRET, dans la durée, et que la similitude des domaines de tâches rendra possible l'utilisation de nombreuses synergies. Ainsi, la vision d'un grand centre de compétence national pour les domaines des langues, de la communication et de l'intégration, dans lequel pourraient être placés aussi bien les champs d'activité d'INTERPRET que les domaines d'activité de fide, représentent un aspect central de l'offre faite.

Fin novembre, l'offre du groupe soumissionnaire formé par INTERPRET, IDEA et medialink a été retenue. Nous sommes heureux/euses d'avoir su gagner la confiance des services concernés et nous réjouissons de relever ce nouveau défi. Mais nous sommes également conscient-e-s du fait qu'une importante charge de travail nous attend et tâcherons de l'accomplir avec le soin et le respect requis.

## Nouveautés du centre de compétence

### Deuxième édition de l'étude « Interprétariat communautaire dans le domaine de la formation »

L'étude « Interprétariat communautaire dans le domaine de la formation – Pratique actuelle et recommandations basées sur des exemples de cas fonctionnant bien », parue en 2012, est très appréciée et la version en allemand est épuisée. Nous avons donc décidé de la rééditer et nous réjouissons de pouvoir mettre à votre disposition le rapport d'étude de Lena Emch-Fassnacht sous forme de pdf, et bientôt aussi sous sa nouvelle forme imprimée.

■ [INTERPRET Shop \(lien\)](#)



### « Le TRIALOGUE social. Guide pour une collaboration efficace avec des interprètes communautaires dans le domaine social » est disponible

La brochure « Le TRIALOGUE social » fait suite au « Trialogue santé » et au « Trialogue à l'école ». Elle s'adresse aux professionnel-le-s du domaine du social, au sens large du terme. En effet, ce guide comprend de nombreux dispositifs et institutions très divers, à différents niveaux, tels que les offices régionaux de placement ORP, l'assurance-invalidité AI, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte APEA, ou encore l'aide aux victimes, au niveau cantonal, ainsi que les services sociaux et les offices de contrôle des habitant-e-s, au niveau communal.

La brochure peut être commandé dans le shop.

■ [Shop INTERPRET \(lien\)](#)

### L'interprétariat communautaire comme thème dans les formations de pédagogie curative, de pédagogie et de travail social

Nous nous réjouissons également tout particulièrement du fait que l'interprétariat communautaire et la communication interculturelle soient de plus en plus intégrés dans les études des domaines de la formation et du social. Ces thèmes ont fait l'objet notamment de récentes thèses de fin d'études.

Nous vous présentons ici deux de ces thèses.

#### **Le travail de master (en allemand) « Zwischen zwei Schulwelten. Die Arbeit interkultureller Dolmetscher bei schulischen Elterngesprächen zu komplexen heilpädagogischen Themen » (Entre deux univers scolaires. Le travail des interprètes communautaires lors d'entretiens avec des parents d'élèves, concernant des thèmes complexes du domaine de la pédagogie curative)**

L'objectif de Marlis Reusser était de présenter aux professionnel-le-s du domaine scolaire les contextes possibles et l'importance que revêt l'activité des interprètes communautaires, dans le cadre des entretiens avec les parents d'élèves relatifs à des thèmes complexes de pédagogie curative. Dans son travail de master, elle a donc examiné les préparations et les manières de procéder spécifiques de 15 interprètes communautaires pour les entretiens évoqués. Son travail est un plaidoyer pour le recours à des interprètes communautaires professionnel-le-s lors d'entretiens avec des parents d'élèves portant sur des thèmes complexes.

L'auteure a mené des entretiens avec les interprètes communautaires pour identifier leurs souhaits et leurs représentations. Elle a ensuite intégré ces derniers dans un chapitre qui s'adresse de manière ciblée aux professionnel-le-s.

Pour l'auteure, il s'agit de mettre en place les meilleures conditions cadres possibles pour les entretiens mentionnés, afin qu'une coopération constructive puisse avoir lieu avec des parents issus de la migration. En effet, selon Reusser, les professionnel-le-s n'ont souvent pas conscience de l'importance de la présence d'interprètes professionnel-le-s lors des entretiens avec les parents. Des études supplémentaires seraient nécessaires, pour que le recours à des interprètes communautaires devienne une ressource sollicitée de manière automatique dans les écoles publiques.

Reusser constate également que les entretiens préalables avec des interprètes communautaires

continuent à être rares, bien qu'ils permettent d'éviter certaines difficultés survenant au cours de l'entretien. Ainsi, l'absence d'une clarification de la collaboration attendue, qui pourrait pourtant être entreprise lors d'un entretien préalable, mène par exemple à des attentes erronées concernant les rôles. Les thèmes relativement complexes et souvent considérés comme tabous qui font l'objet des entretiens avec les parents dans le domaine de la pédagogie curative exigent souvent des interprètes qu'ils/elles ne se « contentent » pas de traduire, mais qu'ils/elles ajoutent aussi des explications, constate Reusser.

Malheureusement, une erreur se glisse ici dans le travail de Reusser, lorsqu'elle écrit qu'INTERPRET comprend l'interprétariat communautaire exclusivement comme une activité de traduction orale, laissant de côté les aspects de médiation. Ce n'est pas le cas : l'offre d'aides à la compréhension plus larges, dépassant la traduction correcte, complète et adaptée aux interlocuteurs/trices représente une caractéristique essentielle de l'interprétariat communautaire. Toutefois, INTERPRET établit une distinction nette entre l'interprétariat communautaire qui a lieu en triologie (mais qui peut tout à fait contenir des aspects de médiation) et la médiation interculturelle, qui comprend des tâches supplémentaires, situées dans les domaines de l'accompagnement, de l'information, du travail de projet, etc.

Le manque de clarté quant à la séparation entre l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle qui règne apparemment encore dans la pratique montre d'autant plus nettement que les entretiens préalables et une clarification minutieuse des rôles en situation de triologie ont lieu de manière insuffisante. Dans ce sens, INTERPRET soutient entièrement les revendications formulées par Reussers.

Ce travail de Master a été présenté à la Haute école pédagogique de Berne.

- [Travail de master \(en allemand\), Marlis Reusser, juillet 2014 : Zwischen zwei Schulwelten \(pdf\)](#)

**Thèse de MAS (en allemand) « Sozialhilfe verständlich erklärt. Grundlagen für die Beratung von ausländischen Sozialhilfebeziehenden mit limitierten Sprachkenntnissen » (*L'aide sociale expliquée de façon compréhensible. Bases pour le conseil offert à des bénéficiaires de l'aide sociale étrangères ayant des connaissances linguistiques limitées*)**

La thèse de MAS de Stefanie Wyniger a pour objectif l'élaboration d'instruments utilisables dans le travail de conseil et expliquant de manière

simple comment l'aide sociale est structurée et intégrée dans le système de la sécurité sociale en Suisse.

Fondamentalement, Wyniger part du principe que les assistant-e-s sociaux/ales peuvent mener les entretiens avec les client-e-s allophones de manière autonome et sans auxiliaire à la traduction/interprètes communautaires. Pour les informations importantes, il serait, selon elle, « quand même utile de faire appel à un-e interprète communautaire professionnel-le, pour les client-e-s ayant des connaissances limitées de la langue locale ». La simplification concrète (ou réduction didactique) de situations complexes de l'aide sociale ou l'explication de mots, tels que « l'obligation de renseigner » ou la « contrepartie » forment le noyau de son travail.

En élaborant des instruments, Wyniger réussit une étape importante pour faire avancer la communication avec les client-e-s allophones. L'importance de l'interprétariat communautaire comme un instrument significatif de la communication interculturelle n'est malheureusement pas soulignée de manière suffisante. Wyniger ne répond pas non plus à la question centrale de savoir quel instrument est adéquat dans quelle situation : dans quelles situations un-e professionnel-le devrait-il/elle collaborer avec des interprètes communautaires ? Pour quels thèmes peut-il/elle avoir recours à des auxiliaires à la traduction privés ? Quand est-ce que des représentations graphiques et des simplifications linguistiques suffisent pour expliquer des faits potentiellement complexes ?

La partie introductive traitant de la migration de manière générale ainsi que des migrant-e-s d'origine turque, comme plus grand groupe de personnes étrangères bénéficiant de l'aide sociale à Langenthal, avec la représentation de leur univers et de leurs concepts relatifs à l'Etat et à la sécurité sociale tend, de notre point de vue, à avoir un caractère de généralisation. De plus, le lien entre ces chapitres d'introduction et les instruments élaborés de manière concrète n'est pas tout à fait clair.

Ce travail a été présenté à la haute école spécialisée Nordwestschweiz FHNW.

- [Thèse de MAS \(en allemand\), Stefanie Wyniger, mai 2014 : Sozialhilfe verständlich erklärt \(pdf\)](#)

## Nouveautés de la CQ et de l'office de qualification

### Formations continues pour interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s

En même temps que l'élargissement du système modulaire d'INTERPRET, des modules de formation continue supplémentaires sont en cours de développement, tandis que d'autres sont déjà proposés. Il n'y a pas encore d'offres concrètes pour tous les nouveaux modules, mais nous sommes convaincues que ce sera bientôt le cas.

Les offres actuelles de modules sont dorénavant sur notre site Internet, sous le lien suivant :

- [Offres actuelles de modules \(lien\)](#)

Les offres de formation continue, autres que les modules du système d'INTERPRET, sont en ligne sous une nouvelle rubrique :

- [Formation continue \(lien\)](#)

### Offres de formation continue pour les équipes des institutions de formation et des services d'interprétariat

INTERPRET a également élaboré une offre de formation continue qui s'adresse aux collaborateurs/trices des services d'interprétariat régionaux ainsi qu'aux formateurs/trices et enseignant-e-s des différents modules de formation.

Les modules suivants, durant chacun 3.5 heures, sont disponibles :

- Interprétariat communautaire et médiation interculturelle : rôle et profils
- Le nouveau brevet fédéral d'interprète communautaire et médiateur/trice interculturel-le
- Travailler avec la plate-forme de d'apprentissage TRIALOG lors de la formation

- Vérification des compétences des modules 1 et 2 pour le certificat
- Promotion des compétences linguistiques et attestations de langues

Le module « Travailler avec la plate-forme d'apprentissage TRIALOG » a pu être offert pour la première fois mi-novembre, avec 12 participant-e-s des deux services d'interprétariat de l'EPER, à savoir « Linguadukt beider Basel » et « Linguadukt Aargau-Solothurn », ainsi que des enseignant-e-s de MEL (HEKS beider Basel). L'écho de cette formation continue a été très positif. Il a pu être clairement constaté que l'acquisition de connaissances sur cette plate-forme de formation dans le cadre de cette introduction concentrée et orientée à la pratique est pertinente, afin de pouvoir utiliser toute la diversité du matériel et des offres de la plate-forme avec efficacité et de manière ciblée.

- [Offre de formation continue pour collaborateurs/trices \(lien\)](#)

## Save the Date 2015

Les principales dates pour l'année 2015 ont déjà été fixées. Deux d'entre elles nous tiennent particulièrement à cœur et nous vous prions d'ores et déjà d'en prendre note :

le **samedi 25 avril 2015** aura lieu la journée professionnelle INTERPRET. Elle aura pour thème le code professionnel et comment il est ou doit être appliqué concrètement dans le quotidien des interprètes communautaires et des médiateurs/trices interculturel-le-s.

Le **jeudi 11 juin 2015** auront lieu plusieurs événements importants : la journée annuelle des institutions de formation et des services d'interprétariat est prévue le matin, l'assemblée générale des membres aura lieu l'après-midi. Elle sera suivie des festivités « 10/100/1000 » : en effet, en 2015 INTERPRET fête les dix ans d'existence de la procédure de certification. En même temps, le 100<sup>e</sup> brevet fédéral pourra être remis et le 1000<sup>e</sup> certificat INTERPRET établi.

**INTERPRET** 

*L'infomail paraît généralement trois fois par année. Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce courriel avec l'indication « se désinscrire ».*

*Corrections relatives aux coordonnées : Merci de corriger vos coordonnées si nécessaire, de nous communiquer si les informations doivent être envoyées à de nouvelles personnes ou à de nouveaux services.*

INTERPRET, Monbijoustrasse 61, 3007 Bern, 031 351 38 28, [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)